

Sujet : Remarques sur le dossier de la SOCIETE CIMENTS CALCIA pour la carrière de GUITRANCOURT Consultation du public du 10 août 2023 au 24 août 2023 inclus.

De :

Date : 21/08/2023 à 17:24

Pour : dreee-consultation-environnement@developpement-durable.gouv.fr

Nous regrettons que cette consultation du public, public dont nous faisons partis, se déroule en plein été sur une période où de nombreux guitrancourtois et résidents limitrophes sont en vacances. L'enjeu est de taille pour la population et le cadre dans lequel nous vivons. Par souci de transparence et d'information au plus grand nombre la durée de consultation mériterait d'être élargie. Les ciments Calcia prévoit le remblai de la carrière de Guitrancourt (Yvelines) avec des déchets de chantiers par camions, au rythme d'un toutes les trois minutes pendant presque trois ans. C'est un scandale d'envisager cela. Les nuisances environnementales, sonores, sur la qualité de l'air, sur la santé des habitants sont indéniables contrairement à ce qu'indique le dossier porté à connaissance. Une série de questions se posent. Pourquoi la population n'a t'elle pas été invitée à une consultation et présentation publique de ce projet avant cette consultation brève. Qu'en est il des analyses de la qualité de l'air après le passage des camions, de la quantité de particules de poussière dans l'air qui se déversent sur nos habitations et jardins qui se trouvent dans le rayon de la carrière. Comment faire confiance à Calcia sur le type de déchets inertes qui serviront à remplir la carrière. Quel est le risque réel pour la population. Quels efforts la société Calcia met en œuvre pour améliorer le cadre des villages impactés par ce projet. Calcia comprendra que nous regrettons que ces questions n'ait pas été abordées publiquement auprès de la population afin d'apporter des éclairages sur ce projet. Mr et Mme Judas